



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Relations entre la France et l'Algérie

Question au Gouvernement n° 361

Texte de la question

RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET L'ALGÉRIE

Mme la présidente . La parole est à M. Olivier Fayssat.

M. Olivier Fayssat . Depuis des mois, l'Algérie crache sur la France. Après avoir enfermé Boualem Sansal, après avoir engagé des influenceurs pour semer le chaos, après avoir renvoyé ces agents de haine à la France après leur expulsion, l'État voyou algérien a de nouveau, ces dernières heures, renvoyé un Algérien sous obligation de quitter le territoire français, que la France avait expulsé.

La dictature algérienne et son président insultent désormais les responsables politiques Éric Ciotti, Marine Le Pen et Jordan Bardella. Combien de temps cette humiliation durera-t-elle, monsieur le ministre des affaires étrangères ? Ces personnalités reçoivent quotidiennement des menaces – notamment de mort –, de la part des réseaux algériens. Chaque semaine nous vous interrogeons sur les mesures prises contre la voyoucratie algérienne. La France doit prendre son indépendance du diktat moral de l'Algérie ! Le ministre de l'intérieur lui-même est menacé par le dictateur algérien ! Combien de temps baisserez-vous, baisserons-nous, la tête ? Jusqu'où accepterez-vous l'ingérence d'une dictature qui oublie ce qu'elle doit à la France : réseau routier, irrigation, voies ferrées, ponts, écoles, hôpitaux et ports marchands ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN. – Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP.*)

La France est-elle endettée envers l'Algérie au point de devoir s'offrir comme un buffet à volonté, dans lequel un État qui n'a que mépris pour notre pays peut se servir ou cracher comme bon lui semble ? (*Nouvelles exclamations sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP.*)

M. Carlos Martens Bilongo. Quelle provocation !

M. Olivier Fayssat . Le divorce est consommé depuis plus de soixante ans.

M. Carlos Martens Bilongo. Et l'amitié entre les peuples ?

M. Olivier Fayssat. Mettons fin à la pension mémorielle des accords de 1968. Nous vous le demandons encore une fois : sortirez-vous de l'accord de 1968 ? Augmenterez-vous les droits de douane ? (*M. Carlos Martens Bilongo s'exclame.*) Révoquerez-vous les visas des officiels algériens notamment ? Mettrez-vous un frein à l'aide au développement ? Boualem Sansal est toujours prisonnier. L'Algérie continue chaque jour d'insulter la France ! Les ministères de la parole ne suffisent plus. Agissez ! Demain, les fatwas remplaceront les influenceurs et il sera trop tard ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN. – Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères . Les menaces de mort sont inacceptables, d'où qu'elles viennent et quelle que soit la personne visée. Nous les condamnons avec la plus grande fermeté. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et Dem.)*

M. Emmanuel Mandon . Bravo !

M. Jean-Noël Barrot, ministre . Nous abordons la relation entre la France et l'Algérie, comme avec tous les autres pays, avec lucidité et sans aucune naïveté. Notre seule boussole est l'intérêt des Français. Or quel est-il ? C'est d'abord la maîtrise des flux migratoires et la réadmission des étrangers en situation irrégulière. *(Rires sur plusieurs bancs des groupes RN et UDR.)* C'est, ensuite, la coopération économique entre les entreprises françaises et algériennes. C'est également la coopération en matière de sécurité et de renseignement – car oui, nous avons besoin que nos services communiquent les uns avec les autres.

M. Thibault Bazin . C'est essentiel !

M. Jean-Noël Barrot, ministre . C'est donc en tenant compte de ces exigences et de ces conditions que nous avons négocié, pied à pied, la déclaration d'Alger de 2022, qui fixe les termes de notre partenariat avec l'Algérie.

M. Pierre Cordier . La situation a beaucoup évolué depuis 2022 !

M. Jean-Noël Barrot, ministre . Toutefois, pour coopérer, il faut être deux. Les déclarations que vous avez rappelées, la détention sans fondement de notre compatriote Boualem Sansal ou encore le refus de réintégrer des Algériens expulsés par la France ne sont clairement pas acceptables et contraires à l'esprit de la déclaration de 2022. *(« Et alors ? Que fait-on ? » sur plusieurs bancs du groupe RN.)* Alors oui, nous sommes prêts à prendre des mesures fortes, il n'y a aucune difficulté ! *(« Ah ! » sur de nombreux bancs des groupes RN et UDR.)* Nous sommes prêts. Cependant, il faut que ce dialogue réponde à nos exigences.

M. Julien Odoul . Ils dialoguent en nous insultant !

M. Jean-Noël Barrot, ministre . J'ai lu, dans l'entretien du président Tebboune, qu'il y était prêt également. *(Exclamations sur plusieurs bancs des groupes RN et UDR.)* Si c'est bien le cas, nous le ferons, avec comme seule boussole l'intérêt des Français. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et Dem. – Exclamations sur les bancs des groupes RN et UDR.)*

Mme la présidente . La parole est à M. Olivier Fayssat.

M. Olivier Fayssat . J'en déduis que les accords de 1968 ne seront pas dénoncés. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN.)*

Mme Sabrina Sebaihi . Et c'est une bonne chose !

Données clés

Auteur : [M. Olivier Fayssat](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - UDR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 361

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 février 2025